



**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**
Première session de 2022
Nairobi, 29–31 mars 2022
Point 10 de l'ordre du jour provisoire**

**Suite donnée aux résolutions et décisions adoptées
par l'Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains à sa première session**

Suite donnée aux résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à sa première session

Rapport de la Directrice exécutive

Introduction

1. À sa première session, tenue à Nairobi du 27 au 31 mai 2019, l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains a adopté trois décisions et cinq résolutions. Par ses décisions 1/1 et 1/2, elle a adopté son règlement intérieur et a entériné le règlement intérieur de son Conseil exécutif. Le présent rapport fait le point sur la mise en œuvre de la décision restante et des cinq résolutions, à savoir :

- a) Résolution 1/1 : Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023 ;
- b) Résolution 1/2 : Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs ;
- c) Résolution 1/3 : Renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- d) Résolution 1/4 : Parvenir à l'égalité des sexes par le biais des travaux du Programme des Nations Unies pour les établissements humains visant à favoriser le développement de villes et d'établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- e) Résolution 1/5 : Améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains ;
- f) Décision 1/3 : Dispositions relatives à la transition vers la nouvelle structure de gouvernance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

* Nouveau tirage pour raisons techniques le 10 mars 2022.

** HSP/EB.2022/1.

I. Résolution 1/1 sur le plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023

A. Cadre de résultats avec indicateurs de performance et méthodologie de collecte de données

2. Après l'approbation du cadre de résultats du plan stratégique pour la période 2020–2023 par le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en 2020, y compris des indicateurs de performance concis, le Programme a commencé à élaborer un guide de suivi des indicateurs. Le guide établit des définitions techniques claires pour chaque indicateur du plan stratégique et une méthode pour la collecte correspondante de données afin d'évaluer les progrès, et il facilitera l'application cohérente des méthodes dans tous les projets, programmes et partenariats d'ONU-Habitat. Le guide de suivi comprend des métadonnées indiquant quelles données doivent être collectées, où, comment et à quelle fréquence, à qui les données doivent être communiquées et à quelles conditions ce transfert de données devrait-il être soumis.

3. Avec plus de 100 indicateurs dans le cadre de résultats à suivre en utilisant des ressources limitées, le guide de suivi donne la priorité à certains indicateurs pour le suivi et la communication d'informations sur les domaines de changement du plan stratégique. Les indicateurs jugés prioritaires sont ceux qui permettent de saisir le plus efficacement l'influence du travail normatif d'ONU-Habitat et sa contribution au développement mondial dans chaque domaine de changement. Le guide de suivi se concentre également sur les indicateurs relatifs aux domaines transversaux et à l'inclusion sociale définis dans le plan stratégique. Ces indicateurs sont considérés comme des indicateurs de base des progrès réalisés dans les domaines où ONU-Habitat a investi de façon soutenue. Ils illustrent le mieux la contribution des domaines d'intervention d'ONU-Habitat au cours des 20 dernières années et fournissent la preuve du changement transformationnel résultant des projets opérationnels, des programmes, des partenariats et du travail normatif du Programme. Étant donné que les plans stratégiques sont des plans glissants et que les projets mûrissent au fil du temps, le changement transformateur ne peut être suivi que dans la durée. Enfin, le guide de suivi comprend des indicateurs pour lesquels il existe des données ou un budget pour un suivi de routine, des indicateurs pour lesquels ONU-Habitat et ses partenaires de mise en œuvre ont la capacité de collecter et d'analyser des données, et des indicateurs pour lesquels les preuves sont facilement vérifiables et observables.

4. Les données sur les indicateurs sont recueillies dans le cadre de projets et de programmes, en particulier dans le cadre du travail normatif d'ONU-Habitat sur le renforcement des institutions mené par l'intermédiaire de conseils politiques, de l'élaboration de normes et de lignes directrices, d'activités de plaidoyer et du dialogue, qui est essentiel pour aider les pays à progresser en matière d'urbanisation. Les principales sources de preuves pour ce travail sont les partenaires stratégiques d'ONU-Habitat, tels que les administrations locales et les gouvernements, les universités, la société civile, les communautés de pratique mondiales et les partenaires de mise en œuvre.

B. Stratégie de communication d'impact

5. Le travail d'élaboration d'un plan d'action de communication pour 2022, recensant les thèmes et sujets clefs de la communication et d'élaboration d'un cadre pour la stratégie de communication d'impact de l'organisation a commencé en décembre 2021, après l'arrivée du nouveau Chef de la communication d'ONU-Habitat.

C. Stratégie de mobilisation des ressources

6. ONU-Habitat continue de progresser dans la mise en œuvre de sa stratégie de mobilisation des ressources. Les principales réalisations en 2021 ont compris une augmentation du nombre d'États Membres contribuant aux ressources de base ; une augmentation des fonds partiellement affectés à des fins spécifiques de la Suède pour le domaine de changement 3 (« renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain ») ; et l'adoption par l'Allemagne et la Suisse de la modalité de l'affectation partielle à des fins spécifiques. À cet égard, la Suisse contribuera à soutenir les activités de résilience et d'adaptation en Amérique centrale et les contributions de l'Allemagne apporteront un soutien dans trois domaines : la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2023 ; l'application des principes de la nouvelle Charte de Leipzig à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes aux fins d'un développement urbain durable amélioré ; et des dialogues multilatéraux renforcés axés sur les objectifs, les formes et la mise en œuvre des politiques nationales de développement urbain.

Dans le cadre de la plateforme d'investissement pour les villes (Cities Investment Facility), la Plateforme de fondations et de philanthropie s'est engagée à créer un fonds de faisabilité et trois fondations ont décidé de contribuer au fonds. En avril 2022, la Fondation pour des établissements humains durables sera officiellement lancée lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

D. Plan financier

7. La méthode d'établissement et la présentation du plan financier pour la mise en œuvre du plan stratégique, tels que présentés dans le rapport de la Directrice exécutive sur le projet de plan financier pour la période 2020–2023, ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa deuxième session de 2021 dans sa décision 2021/6.

E. Mode de gestion axé sur l'obtention de résultats

8. En 2020, pour continuer à renforcer la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats dans tous les programmes, projets, politiques et activités d'ONU-Habitat, le Conseil exécutif a approuvé un mode de gestion axé sur l'obtention de résultats. Conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats, le succès des projets d'ONU-Habitat sera déterminé par la transformation générée. Un « résultat » est considéré comme la différence obtenue par une intervention de développement et le « rapport coût-avantage » sera déterminé par le changement positif ou l'impact attribuable à une politique ou à un programme ; ces résultats doivent être mesurables et observables.

9. En 2021, ONU-Habitat a produit un manuel de gestion axée sur les résultats et a introduit des ateliers de formation destinés à l'ensemble du personnel. Les nouvelles capacités institutionnelles sont utilisées non seulement pour la conception de projets axés sur les résultats, mais aussi pour rendre compte de l'avancement des résultats du plan stratégique à l'aide des indicateurs du cadre de résultats. Le Comité d'examen des projets a joué un rôle déterminant dans l'intégration de la gestion axée sur les résultats aux différentes étapes de la conception des projets et du suivi des projets approuvés, permettant ainsi au Programme de suivre progressivement les indicateurs, d'agréger les résultats et d'en rendre compte.

II. Résolution 1/2 : Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs

10. Suite à la réunion du groupe mondial d'experts convoquée par ONU-Habitat et le conseil municipal de Madrid, qui s'est tenue à Madrid du 26 au 28 octobre 2020, ONU-Habitat a développé un prototype de l'Urban Safety Monitor, un outil d'auto-évaluation pour les administrations locales couvrant les trois grandes dimensions que sont la criminalité, la communauté et la gouvernance, avec une adaptation prévue aux contextes régionaux dans le cadre du Réseau mondial pour des villes plus sûres. Un certain nombre de villes européennes ont déjà réalisé un essai pilote, basé sur les données collectées auprès des villes ayant des données et des indicateurs qu'elles utilisent pour évaluer la sécurité dans les zones urbaines. D'autres régions devraient suivre le mouvement, sous réserve de financement.

11. S'efforçant de faire progresser la coopération interinstitutions sur les Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs, ONU-Habitat mobilise d'autres entités des Nations Unies aux fins de l'élaboration de notes d'orientation pratiques volontaires visant à aider les autorités du monde entier dans le cadre du processus de mise en œuvre. ONU-Habitat a collaboré avec le Bureau des affaires de désarmement à l'élaboration de notes d'orientation sur les zones exemptes d'armes à feu, à inclure dans le Recueil de modules sur le contrôle des armes légères. Cette approche modulaire sera utilisée avec d'autres entités du système des Nations Unies pour construire une boîte à outils du Programme pour des villes plus sûres, qui fournira des conseils opérationnels aux États Membres sur les interventions locales en matière de politiques et de programmation.

12. Le deuxième défi annuel de 40 jours pour des villes plus sûres (« 40 Days Safer Cities Challenge ») s'est déroulé de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre 2021, au 31 octobre 2021. Le défi a rassemblé les partenaires du Réseau mondial pour des villes plus sûres par l'intermédiaire de webinaires en ligne aux niveaux national, régional et mondial. Chaque année, cet événement sensibilise à des pratiques innovantes dans le cadre de l'application des Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs.

13. ONU-Habitat a reçu un financement de démarrage du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine visant à soutenir davantage le processus d'examen par les pairs en 2022. Le Mexique et l'Afrique du Sud seront les pays pilotes. Des financements de partenaires sont attendus du Mexique et de l'Afrique du Sud au cours du premier semestre 2022 afin d'engager 10 municipalités dans un processus d'examen par les pairs dans chaque pays. Les États Membres sont encouragés à fournir un soutien financier supplémentaire pour l'engagement des villes en faveur de l'examen par les pairs de la mise en œuvre des Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs.

III. Résolution 1/3 : Renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030

14. La stratégie de renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes (HSP/EB.2020/13/Add.1) a été assortie d'un plan de mise en œuvre pour la période 2021–2024, présenté au Conseil exécutif dans un document de séance lors de sa deuxième session de 2020. Un plan de mise en œuvre actualisé, établissant les priorités pour l'année 2022 (HSP/EB.2021/17) a été présenté au Conseil exécutif lors de sa deuxième session de 2021.

15. S'agissant du renforcement des capacités pour le suivi des progrès de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes, le manuel intitulé *New Urban Agenda Illustrated* (« Nouveau Programme pour les villes illustré »), publié en janvier 2021, figure parmi les publications les plus téléchargées sur le site Web d'ONU-Habitat, avec plus de 20 000 téléchargements à la fin de 2021. Le manuel et le « cours accéléré » sur le Nouveau Programme pour les villes, un cours en ligne à rythme personnalisé, ont été traduits en arabe et en espagnol avec le soutien de partenaires régionaux pour une diffusion plus large. Leur traduction en chinois, en français et en russe a également démarré. Au total, 2 082 participants ont accédé au cours en ligne en anglais et en espagnol, et 387 certificats d'achèvement ont été délivrés.

16. Dans le cadre de l'innovation et de la transformation numérique pour le renforcement des capacités et l'apprentissage, ONU-Habitat a élaboré un guide sur le renforcement des capacités à l'aide d'outils numériques. Ce guide indique comment tirer parti des technologies numériques et de l'innovation aux fins de l'apprentissage et d'une meilleure application de celles-ci dans les interventions d'ONU-Habitat visant à développer les capacités.

17. ONU-Habitat a également développé « UN-Habitat Learn », sa première plateforme d'apprentissage en ligne et son premier système de gestion de l'apprentissage, dans le cadre duquel le cours accéléré sur le nouvel agenda urbain a été élaboré. En décembre 2021, la page UN-Habitat Learn avait été consultée par des utilisateurs de 181 pays, ce qui démontre le potentiel de multiplication de la portée et de la diffusion des produits d'apprentissage.

18. ONU-Habitat propose désormais un large choix de cours en ligne, comme la série sur le suivi des indicateurs des Objectifs de développement durable en milieu urbain, qui comprend les cours suivants : « Learn how to measure SDG Indicator 11.1.1: Adequate Housing and Slum Upgrading » (« Apprendre à mesurer l'indicateur 11.1.1 des ODD : logement adéquat et assainissement des taudis »), « Learn how to measure SDG Indicator 11.2.1: Access to Public Transport » (« Apprendre à mesurer l'indicateur 11.2.1 des ODD : accès aux transports publics »), « Learn how to measure SDG Indicator 11.3.1: Land Consumption Rate » (« Apprendre à mesurer l'indicateur 11.3.1 des ODD : taux d'utilisation des terres »), « Learn how to measure SDG Indicator 11.3.2: Civil Participation in Urban Planning and Management » (« Apprendre à mesurer l'indicateur 11.3.2 des ODD : participation civile à la planification et à l'aménagement du milieu urbain ») et (« Learn how to measure SDG Indicator 1.4.2: Secure Tenure Rights to Land ») « Apprendre à mesurer l'indicateur 1.4.2 des ODD : sécurité des droits fonciers ».

19. Dans le cadre du programme « Waste Wise Cities », ONU-Habitat a également élaboré le cours approfondi « From Data to Tangible Impact : Achieving Waste SDGs by 2030 », dont la traduction dans plusieurs langues est actuellement en cours et a lancé un cours de formation de base interne à l'intention du personnel sur la version 3.0 du système de garanties environnementales et sociales. D'autres cours sont en préparation sur des sujets tels que les données, le logement et les changements climatiques.

20. Outre les nouvelles ressources d'apprentissage en cours de développement, ONU-Habitat procède actuellement au transfert vers ONU-Habitat Learn des outils d'apprentissage numériques existants qu'il a produits.
21. La collaboration avec des universités et des institutions de formation s'est poursuivie au titre de projets spécifiques et de la coordination de l'initiative « Habitat UNI ». La réalisation d'un inventaire des partenariats actuels avec les institutions universitaires et d'une analyse stratégique des bonnes pratiques et du potentiel de collaboration innovante avec les universités est en cours et devrait permettre de renforcer la coordination et l'engagement, tant dans l'organisation que pendant la onzième session du Forum urbain mondial.
22. S'agissant des outils de renforcement des capacités, ONU-Habitat a lancé plusieurs outils mondiaux pratiques en 2021 :
- a) Élaboré en partenariat avec CatalyticAction, l'unité de planification du développement de l'University College London et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'ouvrage *DeCID Handbook: Co-designing built interventions with children affected by displacement* est un guide à l'intention des praticiens travaillant avec les communautés déplacées dans le cadre bâti. Le manuel met en lumière les façons dont les méthodes de conception en commun peuvent améliorer les infrastructures sociales construites pour les populations déplacées ;
 - b) La plateforme numérique « Her City » fournit une panoplie d'outils permettant d'accroître l'égalité des sexes dans la conception des espaces publics et l'aménagement urbain. Elle contient neuf modules qui constituent un guide numérique pour la planification en commun des villes du point de vue des filles, notamment par l'intermédiaire de services de visualisation tels que Minecraft ;
 - c) « Our City Plans: An Incremental and Participatory Toolbox for Urban Planning » soutient les administrations locales et les acteurs urbains des petites et moyennes villes dans la mise en œuvre et l'adaptation de processus d'aménagement urbain inclusifs en utilisant une méthode graduelle ;
 - d) À l'occasion du Smart City Expo World Congress 2021, ONU-Habitat a publié une série d'options de lignes directrices stratégiques sur la manière dont les gouvernements et les responsables locaux peuvent développer des villes intelligentes plus inclusives, plus durables et mieux centrées sur les besoins des habitants.
23. En ce qui concerne le soutien aux centres d'excellence régionaux, ONU-Habitat a continué à fournir un appui aux universités de Ouagadougou et de Dakar pour la création d'un centre d'excellence pour le logement, financé par la Banque mondiale, pour les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.
24. En 2021, la collaboration continue avec le Centre international d'études urbaines de la province de Gangwon (République de Corée) a donné lieu à cinq ateliers de formation en ligne, avec plus de 250 participants de 13 pays et de toutes les régions représentant des administrations municipales, des universités locales, des organisations non gouvernementales et le secteur privé. Les ateliers de 2021 étaient axés sur les changements climatiques et la résilience, la mobilité durable et le rétablissement de l'économie et de la santé communautaire après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

IV. Résolution 1/4 : Parvenir à l'égalité des sexes par le biais des travaux du Programme des Nations Unies pour les établissements humains visant à favoriser le développement de villes et d'établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

25. Conformément à l'obligation énoncée dans la résolution 1/4 d'intégrer dans les activités normatives et les programmes opérationnels d'ONU-Habitat dans tous les domaines d'intervention prioritaires et de mettre en place des politiques et programmes à cet effet, des évaluations continues des projets ont été réalisées par l'intermédiaire du Comité d'examen des projets pour garantir que les questions de genre et autres questions d'inclusion sociale ont été prises en compte dans l'ensemble des programmes et projets d'ONU-Habitat. Entre juillet et décembre 2021, 40 descriptifs de projet et 18 notes de cadrage ont été examinés, ce qui s'est traduit par des améliorations notables sur les questions d'inclusion sociale.

26. Du fait du solide engagement de l'unité Droits de l'homme et inclusion sociale dans la mise à jour du système de garanties environnementales et sociales, l'inclusion sociale et les domaines thématiques transversaux du plan stratégique figurent désormais en bonne place parmi les « garanties » du système.
27. Dans le cadre de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », ONU-Habitat a organisé un événement virtuel le 30 novembre 2021, auquel ont participé des partenaires d'ONU-Habitat, notamment des représentants d'autorités locales, d'organisations de femmes au niveau local et de la société civile. Les résultats de la réunion ont été la participation à un examen par les pairs et la documentation établie avec les villes sur les approches intersectionnelles dans leurs cadres politiques, ainsi qu'une évaluation des progrès du Programme en matière d'intégration de la dimension de genre par les membres du Groupe consultatif pour l'égalité des sexes.
28. En 2021, le mandat du Groupe consultatif pour l'égalité des sexes a été révisé et une nouvelle présidente élue. En janvier 2022, ONU-Habitat publiera une demande de manifestation d'intérêt pour les nouveaux membres du Groupe consultatif.
29. La Politique et le Plan d'action d'ONU-Habitat pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le développement urbain et les établissements humains 2014–2019 ont récemment été révisés et une version actualisée sera soumise à la direction pour approbation au début de 2022. La version révisée de la Politique et du Plan d'action fera que l'engagement d'ONU-Habitat sur les questions de genre sera aligné avec le plan stratégique pour 2020–2023 et garantira que toutes les opérations du Programme seront la manifestation du consensus mondial sur l'inclusion, la non-discrimination et l'égalité, qu'elles appuieront.
30. L'évaluation des travaux menés au sein d'ONU-Habitat dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au cours de la période 2014–2019 a été achevée. ONU-Habitat a répondu aux conclusions de l'évaluation et mettra en œuvre les recommandations pour soutenir la réalisation de l'égalité des genres et son intégration dans l'organisation.
31. Dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, ONU-Habitat doit présenter un rapport d'étape sur la prise en compte systématique du genre en 2021. Le rapport donnera une image complète des activités entreprises par ONU-Habitat en 2021 en lien avec l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

V. Résolution 1/5 : Améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains

32. Entre juillet et décembre 2021, ONU-Habitat a organisé des ateliers au Cameroun, en Guinée, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie afin d'améliorer les connaissances de 220 experts en matière de collecte, d'analyse et de communication de données sur les liens entre zones urbaines et rurales. En outre, des ateliers de validation ont été organisés pour partager les résultats du projet du Compte de l'ONU pour le développement intitulé « Leaving no place behind : strengthening urban-rural linkages in Africa » (Ne laisser aucun endroit de côté : resserrement des liens entre milieu urbain et milieu rural en Afrique). Les 19 et 20 novembre 2021, un atelier a été organisé en République démocratique du Congo dans le cadre du projet financé par l'Andalousie intitulé « Soutenir la mise en œuvre effective du Nouveau Programme pour les villes à travers les politiques urbaines nationales et infranationales ».
33. En collaboration avec ses partenaires, ONU-Habitat a contribué aux manifestations liées au pré-sommet du Sommet sur les systèmes alimentaires du 26 au 28 juillet 2021 et au sommet lui-même, tenu le 23 septembre 2021, à New York. ONU-Habitat et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont aidé la présidence italienne du Groupe des Vingt à lancer une plateforme sur le développement territorial et à œuvrer en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable au niveau local. Lors de la quarante-neuvième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue en ligne du 11 au 14 octobre 2021, ONU-Habitat, avec notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Cités et Gouvernements Locaux Unis, a organisé une manifestation parallèle sur le rôle de la gouvernance urbaine et territoriale pour la transformation inclusive et durable des systèmes alimentaires. Les 19 et 20 octobre 2021, ONU-Habitat et le comté de Songyang (Chine), ont conjointement organisé le deuxième Forum international sur les liens entre les zones urbaines et les zones rurales. Le Forum, auquel plus de 200 personnes venues de 19 pays ont participé, a mis en évidence les avantages d'un renforcement de la communication entre les parties prenantes en matière de liens entre les zones urbaines et les zones rurales, a approfondi les partenariats et a promu des pratiques « inspirantes »,

notamment pour un système de santé équitable dans lequel « personne et aucun endroit n'est laissé pour compte ».

34. En ce qui concerne les partenariats et le plaidoyer, ONU-Habitat et l'Université de Nairobi ont entamé une collaboration pour évaluer les effets de la COVID-19 sur les flux spatiaux de personnes et de nourriture dans le continuum urbain-rural dans cinq pays africains, le Cameroun, le Kenya, le Nigéria (l'État de Niger), le Sénégal et le Zimbabwe. Les activités menées à ce jour comprennent la recherche, le renforcement des capacités et la conception du premier centre d'excellence africain pour les liens entre les zones urbaines et les zones rurales, qui servira de plateforme pour le développement et la diffusion des connaissances, des compétences, des outils, des innovations et des meilleures pratiques.

35. En termes de ressources, depuis juillet 2021, ONU-Habitat a publié et diffusé le troisième numéro du bulletin d'information *Urban-Rural Linkages*, un rapport de synthèse intitulé « *Urban-Rural Linkages and COVID-19 : Lessons for Resilience and Recovery from Crisis* » et divers rapports d'ateliers nationaux. En décembre 2021, ONU-Habitat a lancé un appel à études de cas en vue de la publication de la troisième édition du « Compendium of inspiring practices on urban-rural linkages » en mars 2022. Parmi les autres documents techniques à paraître, il convient de citer un document de travail sur le renforcement des liens entre les zones urbaines et les zones rurales par des approches SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps), des boîtes à outils et des manuels d'apprentissage sur les liens entre les zones urbaines et les zones rurales, un guide thématique sur les systèmes alimentaires durables et la nutrition dans le continuum urbain-rural (en collaboration avec la FAO), des rapports de projets de pays et le quatrième numéro du bulletin d'information sur les liens entre les zones urbaines et les zones rurales.

VI. Décision 1/3 : Dispositions relatives à la transition vers la nouvelle structure de gouvernance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

36. En octobre 2021, ONU-Habitat a mobilisé les États Membres, les entités des Nations Unies, les grands groupes et d'autres parties prenantes pour la célébration d'Octobre urbain, pour laquelle 520 manifestations ont été organisées dans le monde entier. Le mois a commencé par la Journée mondiale de l'habitat 2021, qui s'est tenue le 4 octobre sur le thème général « Accélérer l'action urbaine pour un monde sans carbone », avec quelque 55 manifestations organisées, notamment au Cambodge, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, au Ghana, au Kenya, au Mexique, au Népal, au Pérou, aux Philippines, en République de Corée et au « Somaliland ».

37. Entre juillet et décembre 2021, ONU-Habitat a organisé des réunions consultatives mensuelles avec les parties prenantes en utilisant l'Initiative du Groupe consultatif des parties prenante pour obtenir des conseils et un soutien afin de renforcer l'engagement des parties prenantes dans les cinq domaines que sont la mobilisation des ressources ; le suivi des engagements mondiaux et l'établissement de rapports sur ceux-ci ; l'élaboration de supports de connaissances, tels que *World Cities Report 2022* ; la conception et la mise en œuvre de programmes ; et le plaidoyer à travers de manifestations telles que la onzième session du Forum urbain mondial.

38. En décembre 2021, ONU-Habitat a créé un portail en ligne présentant des informations sur ses partenariats, notamment ses partenaires de mise en œuvre, les accords signés et les partenaires des différentes régions. La plateforme vise à renforcer la transparence, les interactions entre ONU-Habitat et ses partenaires, et la reconnaissance des contributions apportées par les partenaires à la réalisation de la dimension urbaine du Programme 2030.

39. ONU-Habitat a distribué le projet de note d'information pour la onzième session du Forum urbain mondial à plus de 8 000 partenaires pour examen et commentaires avant la conférence, qui se tiendra du 26 au 30 juin 2022 à Katowice (Pologne).

40. Lors de la deuxième session de 2021 du Conseil exécutif, le Représentant permanent adjoint de la Suisse auprès d'ONU-Habitat a été élu président du groupe de travail spécial sur l'élaboration d'une politique d'association des parties prenantes. Le groupe de travail spécial examine actuellement les délibérations antérieures des États Membres sur la politique et le projet actuel de la politique.